

*Moines et religieuses  
d'Alsace.*

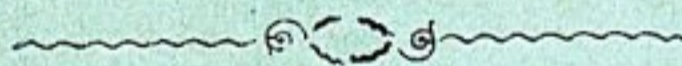
---

Le Père  
A. Danzas

*FRÈRE-PRÊCHEUR*

PAR

A. M. P. INGOLD



**COLMAR**

*Librairie H. HÜFFEL*

1903

166





**Le P. Antonin Danzas (1817-1888).**



LE P. ANTONIN DANZAS



*Moines et religieuses  
d'Alsace.*

---

**Le Père  
A. Danzas**

*FRÈRE-PRÊCHEUR*

PAR

A. M. P. INGOLD



**COLMAR**

*Librairie H. HÜFFEL*

1902



RIXHEIM. — IMPRIMERIE F. SUTTER & CIE



## AVANT-PROPOS

---

Il y a quatorze ans que le dernier survivant des premiers compagnons du P. Lacordaire, le R. P. Antonin Danzas, fondateur de la province dominicaine de Lyon, a rendu pieusement son âme à Dieu après un demi-siècle passé dans le cloître au service de l'Eglise et des âmes.

L'heure présente paraît opportune pour rappeler son souvenir à l'Alsace où il est trop oublié. Car la restauration du célèbre monastère d'Unterlinden de Colmar, bien que commencée dix ans après la mort du P. Danzas, est en partie son œuvre, on va le voir dans les pages que nous consacrerons à la mémoire de cet illustre religieux, notre compatriote.

---



## CHAPITRE I.

Premières années. — Son père. — Souvenirs d'enfance de sa mère. — Le premier sermon. — Ses études à Bergheim et au collège de Colmar.

François Xavier Ferdinand Danzas naquit à Colmar d'une chrétienne et honorable famille <sup>1)</sup>. Son père avait voulu suivre la carrière des armes, et tout jeune, en 1798, s'était sauvé de la maison pour aller à pied à Brisach s'y engager dans les dragons. Opposée à ce dessein, sa mère qui était restée veuve avec cinq enfants, fit annuler l'engagement de son fils par le crédit du célèbre Reubell dont la femme, une D<sup>lle</sup> Moy, était son amie. Liée également avec M<sup>me</sup> Magnier (née Bouat, de Soultz) M<sup>me</sup> Danzas fit entrer son fils dans l'administration des douanes dont M. Magnier était le chef à Colmar.

Après avoir occupé divers postes dans cette administration : à l'Ile-de-paille, au pont

<sup>1)</sup> Originaire d'Auvergne. Son grand-père était venu en Alsace pour remplir à Colmar les fonctions d'avocat au Conseil souverain.



de Strasbourg, à St.-Louis<sup>1)</sup>, puis de nouveau à Strasbourg. Il y fit, pendant ce second séjour, la connaissance de celle qui allait devenir sa femme, M<sup>lle</sup> Félicie de Loyauté, fille d'un officier de l'ancienne armée, et petite-fille de M. Bourste conseiller au Conseil souverain d'Alsace. Quelques intéressantes pages des souvenirs d'enfance de cette femme distinguée ont été conservées par un de ses fils<sup>2)</sup> et méritent d'être reproduites ici :

« Née le 18 février 1792 à Bergheim, dans la maison qui est aujourd'hui l'hospice communal, j'étais au berceau quand les autorités de cette petite ville voulurent contraindre ma mère, M<sup>me</sup> de Loyauté, et ma grand'mère,

1) Où M. Magnier l'avait fait venir comme vérificateur, « M. Magnier avait une place (de receveur principal) qui légitimement lui rapportait 30.000 fr., mais qu'il fit valoir à plus de cent mille en favorisant la contrebande. Tout le monde en faisait à Bourg-libre, les douaniers avant tous les autres, les particuliers, les hommes et les femmes. Il s'y fit des fortunes. Mon père s'abstint de participer à ces malversations, ce qu'on lui reprochait comme une sottise. Je garderai le droit, répondait-il, de leur dire qu'ils sont des fripons. » (*Souvenirs de M. Hubert Danzas.*)

2) Notre excellent et vénéré ami M. Hubert Danzas, mort à Rodern l'an dernier, et dont les papiers nous ont été remis par sa belle-sœur Mlle Poulet. C'est à cette source que nous puisons tout ce que nous rapportons de la famille Danzas et des premières années de la vie du P. Antonin.



M<sup>me</sup> Bourste, à entendre la messe du curé constitutionnel.

« Afin de se soustraire à une exigence contraire à leurs principes elles sortirent de Bergheim par des portes différentes, pendant que le domestique de la maison, Franz Schumacher, m'emportait au fond d'une hotte recouverte de paille. Rendez-vous était donné au Tempelhof<sup>1)</sup>, d'où ces dames se firent conduire à Sélestat, chez leur cousin M. Bourste, dit l'officier, qui nous donna l'hospitalité pendant plusieurs mois. C'est chez lui que j'ai appris à marcher.

« L'année suivante, aux vendanges, M<sup>me</sup> Bourste et sa fille allèrent visiter à Rodern leurs amies, M<sup>me</sup> de Boug d'Orschwiller, veuve

1) C'est le nom d'un domaine qui avait passé de l'ordre du Temple à celui de Saint-Jean et dont les constructions, plus ou moins conservées, offrant des particularités architecturales intéressantes, s'aperçoivent dans la montagne à un quart de lieue de Bergheim. Elles étaient entourées, au temps jadis, par une vaste enceinte de murs, dont on voit encore quelques restes, et embrassait alors des vergers, un vignoble de premier ordre, le *Kanzelberg*, avec un vivier à truites qu'alimentait un ruisseau limpide sortant des vallons du Tännichel. Chaque année, aux vendanges, Messieurs de Saint-Jean tenaient table ouverte au Tempelhof. On y buvait et louait les bons vins, on y vivait en joie pendant quelques jours, même on y jouait assez gros jeu. Ce lieu que naguère avait animé le plaisir, attristé maintenant, était naturellement fort connu de nos deux fugitives. (*Souv. de M. Dantas*).



du premier président au Conseil souverain, et ses filles, M<sup>lles</sup> Félicie et Hippolyte. Ces dames les prévinrent qu'elles allaient être arrêtées, elles-mêmes se croyant en sûreté moyennant un certificat de civisme qu'elles avaient obtenu. Rentrée à Bergheim M<sup>me</sup> Bourste donna sans délai et avec beaucoup de résolution tous les ordres relatifs à son départ. Sa riche argenterie fut remise à Franz, qui l'enfouit dans sa vigne<sup>1)</sup>. Dans la nuit on entendit heurter à la porte : c'était le fameux Michel Schnatter, officier municipal, chef des terroristes de la localité, muni d'un ordre d'arrestation. La porte s'ouvrant il se trouva en présence de M<sup>lle</sup> Chauffour, nièce de M<sup>me</sup> Bourste qui était venue chez elle pour le temps des vendanges, « Allez donc M<sup>lle</sup>, lui dit Schnatter, ce n'est pas à vous que nous avons affaire. » M<sup>me</sup> Bourste et sa fille furent conduites à la mairie où elles ne furent pas peu surprises de trouver leurs amies de Boug,

1) Au retour de captivité des dames Bourste, cet honnête homme rapporta l'argenterie, et comme les caisses fermées à la hâte, avaient laissé échapper une petite cuiller, le brave serviteur n'eut de repos qu'après avoir retrouvé le petit objet en fouillant le terrain sans relâche. (*Souvenirs de M. H. Danzas*).



arrêtées les premières, en dépit du certificat de civisme.

« Les prisonnières furent conduites à Colmar et enfermées au collège, d'où on les tira pour les diriger avec beaucoup d'autres personnes sur Langres. Les autorités s'étaient emparées de la berline de M<sup>me</sup> Bourste pour transporter les infirmes, telles que M<sup>me</sup> de Boug. M<sup>me</sup> Bourste et le reste de ses compagnons d'infortune voyageaient sur des charrettes à ridelles. On passa la nuit à Cernay. Une dame de la ville, M<sup>me</sup> de L.<sup>1)</sup>, s'approcha des prisonniers, et reconnut parmi eux sa mère, qui souffrait cruellement d'un mal de tête. Elle put l'emmener chez elle et en prendre soin. C'était en l'absence du mari, révolutionnaire fougueux bien qu'appartenant à une excellente famille. A son retour, soit

1) C'était Madame de Latouche, d'après une note de M. Danzas. — Julie de Haffner était la seconde femme de Henri Louis Joseph Xavier de Latouche, co-seigneur de Cernay (pour un 72<sup>e</sup>), capitaine à la suite du régiment d'Alsace, curieux personnage qui se fit gendarme pendant la Révolution pour sauver sa tête et sa fortune.

C'est lui qui est l'auteur des intéressants *Souvenirs* sur les événements de 1813 et 1814, dont mon père a publié des fragments dans le *Journal de Thann* de 1858 et qui paraîtront intégralement dans la *Revue d'Alsace*.

Il mourut à Cernay le 3 mai 1828.



fanatisme soit lâcheté, il dénonça sa femme et la fit arrêter.

« J'étais restée à Bergheim au soins de la femme de chambre de ma grand'mère, personne dévouée, qui la servit pendant 40 ans. Les municipaux voulaient me mettre à l'hospice, comme *enfant de la Patrie*. Elle alla se jeter à leurs pieds et obtint à force de supplications de rester chargée de ma personne dans la maison de la famille. Elle y fut témoin d'un véritable pillage. M<sup>me</sup> Bourste avait fait construire du côté du rempart un nouveau corps de logis, surtout pour augmenter ses caves, et emmagasiner les vins de la dime seigneuriale de Ribeauvillé, cédés à la famille Bourste. Après l'arrestation la populace se porta aux caves et en enleva plusieurs milliers de mesures de vin. On prit beaucoup d'autres objets, et ma grand'mère, à son retour, vit ses nappes et ses serviettes entre les mains des femmes de Bergheim.

« La captivité à Langres dura environ onze mois. Là tous les jours on entendait faire des appels de personnes qui étaient dirigées sur Paris pour être jugées par le Tribunal



révolutionnaire. Après la chute de Robespierre les prisonniers d'Alsace furent ramenés, enfermés quelque temps encore au collège de Colmar, et enfin renvoyés chez eux.

« M<sup>mes</sup> de Boug rentrèrent à Rodern où elles habitaient la belle maison voisine de la nôtre, construite par les Jésuites, qui avaient dans la commune des propriétés en vignes. Lors de la suppression de l'ordre leurs biens à Rodern furent achetés par leur régisseur, M. Kiefer, dont la fille avait épousé le premier président Boug d'Orschwiller, seigneur du Haut-Kœnigsbourg, dont cette commune était une dépendance. Naquirent de leur mariage : M. B. d'Orschwiller, conseiller au Conseil souverain, et après la Révolution, conseiller à la cour de Colmar ; Hippolyte, mariée plus tard au général de Laval ; une fille mariée à M. de Buffévent à Nancy, inspecteur des forêts ; Félicité (Lélé) amie intime de ma mère, morte sans alliance ; l'abbé de Boug, grand vicaire du diocèse <sup>1</sup>).

1) Vicaire général de Besançon pour la partie alsacienne de ce diocèse, l'abbé de Boug fut, après le Concordat, vicaire général de Strasbourg. Mais, en 1805, il renonça à ces fonctions,



« Le curé de Rodern au moment de la Révolution était l'abbé Delevieuse, ancien jésuite, véritable saint, qui laissa après lui des fondations utiles. C'est lui qui établit et dota l'école des filles, qui fonda (1787) la congrégation de jeunes filles (*Maria der guten Sitten*).

« Il fut remplacé par un intrus, Mohler, qui, voyant toute la population se tenir à l'écart de son culte, quitta la partie pour s'établir comme industriel à Ste-Marie-aux-Mines où il se maria. L'abbé Delevieuse demeurait en rapport avec ses paroissiens. A certain moment M<sup>me</sup> de Boug lui donnait asile dans leur maison, où on le faisait passer pour un ancien militaire »<sup>1)</sup>.

sans doute, marque M. Danzas, faute de s'entendre avec l'évêque Saurine, et se retira à Rodern où il mourut en 1821.

L'abbé de Boug s'occupait de physique et on voyait chez lui des choses extraordinaires. Il était d'ailleurs un peu singulier dans ses habitudes. Tout ceci le fit passer pour sorcier dans l'esprit du peuple, tant à Rodern qu'à Orschwiller. Encore à présent son ombre erre dans les ruines des vieux châteaux de la région. Il pousse même parfois la malice jusqu'à s'asseoir sur les charges des bûcherons qui reviennent de la forêt, de telle sorte qu'ils en sont accablés. (*Souvenirs de M. H. Danzas*).

1) Il arriva qu'un jour la maison reçut à loger en cantonnement un véritable officier des armées de la République, très galant homme du reste et de bonne compagnie. Il mangeait à la table commune avec le soi-disant capitaine Delevieuse, les dames de Boug et le jeune fils de leur frère, le conseiller d'Orschwiller. Un jour on avait servi, et comme M. Delevieuse



Après son mariage avec la femme remarquable dont l'enfance s'était écoulée au milieu de ces péripéties, M. Danzas fut placé à Colmar où naquit, le 8 mai 1817, celui qui est le sujet de cette notice. « Ce qui distingua Ferdinand dès son enfance, rapporte le P. Berthier <sup>1)</sup>, ce fut un esprit vif et élevé, une âme ardente et chevaleresque, une ténacité irréductible. Son impressionnabilité se manifestait avec une intensité égale et dans ses affections et dans ses aversions. Il aimait ardemment sa famille : son attachement passionné pour celle qui lui donna le jour... le faisait appeler « l'amoureux de sa mère. » On l'eut exaspéré en supposant qu'une autre femme put exister

se faisait attendre, on donna commission au petit d'Orschwiller d'aller avertir « M. le Capitaine ». Il revint en disant : « M. le Capitaine arrive dans une minute, il achève son bréviaire ». Consternation de ces dames de voir leur secret révélé devant un militaire républicain : déjà elles entrevoyaient pour leur digne pasteur et pour elles la captivité, peut-être l'échafaud. Mais leur hôte les rassura : « Allons donc, dit-il, n'ai-je pas remarqué de prime abord ce qu'il en est de votre capitaine ? Soyez donc sans crainte : ce n'est pas moi qui l'inquiéterai. » Et depuis ce moment on fut au mieux ensemble. (*Souvenirs de M. H. Danzas*).

1) Dans la notice qu'il a mise en tête de la belle publication sur *l'Œuvre artistique* du P. Danzas. Nous ferons beaucoup d'emprunts à ce remarquable travail de l'éminent professeur de l'Université de Fribourg.



aussi belle et aussi parfaite <sup>1)</sup>. Plus tard ce sentiment prit le caractère d'une vénération profonde.

« Son impétuosité native se faisait jour par des querelles avec son frère, malgré leur tendre amitié, et par les coups de poing qu'il distribuait trop volontiers aux enfants, pour cette superbe raison qu'il alléguait : « Je bats tous ceux qui ne sont pas de mon pays et de ma famille. » C'est à Marseille, où son père fut placé en 1820, qu'il parlait de la sorte.

Son autre petit défaut était la gourmandise. Un mauvais plat le faisait pleurer. « Un jour, nous raconte son frère, dans les voyages entre l'Alsace et Marseille, il nous arriva de mal souper dans une bourgade du Dauphiné, le Péage-de-Roussillon. Au retour on se trouva arrêté dans le même lieu pour une réparation à la voiture, circonstance qui attira un certain nombre de curieux. Mon frère, du haut du siège où il était placé, prit la parole avec un ton d'autorité, et exhala son ressentiment par

1) De fait, comme me l'a raconté bien des fois M. Kuhlmann, un ami d'enfance du P. Danzas, qui l'a bien connue, Madame Danzas était une femme d'une rare distinction.



des invectives et des récriminations qui commençaient à irriter les auditeurs lorsqu'enfin le postillon put lancer ses chevaux. Longues années après, un postulant s'étant présenté à Lyon au P. Danzas : « Ah ! vous êtes du Péage !... le lieu m'est bien connu, c'est là que je fis mon premier sermon. »

Empruntons encore quelques détails, sur les premières années du P. Danzas, au même historien : aussi bien ne pouvons-nous mieux nous adresser puisqu'il nous avertit les tenir de son frère.

« M<sup>me</sup> Danzas était revenue avec ses enfants séjourner chez sa mère à Rodern... Ferdinand passa l'année 1829 à Bergheim... en pension chez le curé, afin d'y commencer ses études latines. C'est là aussi qu'il fit sa première communion. M<sup>me</sup> Danzas, qui était très instruite et d'un esprit distingué, fut le premier maître de ses fils presque en toutes choses. Elle s'était appliquée dès leur plus jeune âge à leur faire comprendre la religion, et en particulier elle les avait préparés avec un soin extrême pour leurs premières confessions. C'est à cette mère si parfaitement chré-



tienne qu'il faut attribuer la fermeté d'esprit et de convictions qui caractériseront admirablement ses enfants.

« A cette école et sous cette autorité Ferdinand développait rapidement les qualités précieuses que Dieu avait déposées dans son âme. Il apparaissait surtout en toutes circonstances avec un excellent cœur. Lorsqu'il eut sa petite bourse, il ne rencontrait jamais un pauvre sans lui faire l'aumône.

« A cette bonté il joignait un courage indomptable. Il était devenu nageur intrépide. Plus tard, à Bâle <sup>1)</sup>, il aimait à se jeter du pont du Rhin dans le fleuve et en sortait vaillamment à l'étonnement et à l'envie d'un grand nombre. Cette énergie se manifestait en toute rencontre. Pendant son séjour au collège de Colmar, où la surveillance et la discipline étaient extrêmement relâchées, il ne manqua jamais de prendre ouvertement la défense de ses camarades faibles contre les

1) Où était resté fixé un de ses oncles, Louis Danzas, pour fonder une importante maison de commission qui prospère toujours. Une fille de ce Louis Danzas, appelée Félicie comme sa tante, et comme elle femme d'une rare distinction, devait épouser plus tard M. D. Bizot, frère de mon oncle.



plus forts, ce qui lui valut plus d'une fois de violentes représailles. Longtemps après, plusieurs de ses protégés lui en conservaient encore de la reconnaissance. Il montrait cette humeur militante surtout dans la défense de ses principes religieux. Un jour l'un de ses amis qui le raillait pour l'avoir vu entrer au confessionnal, reçut pour toute apologie une volée de coups de poings.

« C'était là suivre le conseil de saint Louis, » écrivait M. H. Danzas au P. Berthier.

---



## CHAPITRE II.

Premières études artistiques. — Strasbourg : l'atelier de Gabriel Guérin et le cours de M. Bautain. — F. Danzas va à Paris y poursuivre ses études. — Les portraits de Colmar. — Voyage à Rome.

Esprit élevé, nature poétique et révélant de bonne heure un goût prononcé pour le dessin et la peinture <sup>1)</sup>, Ferdinand Danzas parut manifestement appelé à suivre une carrière artistique. Son père l'encouragea dans cette voie et commença par l'envoyer, en 1825, à Strasbourg, où il fut l'élève d'un peintre de mérite, Gabriel Guérin <sup>2)</sup>.

A Strasbourg, tout en travaillant avec ardeur dans l'atelier de ce maître, le jeune

1) Il était aussi musicien et jouait fort bien du violoncelle, « talent dont il ne dit jamais un mot durant sa vie religieuse, à ce point que pas un des religieux qui vécurent le plus dans son intimité n'en eut connaissance, » dit le P. Berthier, *op. laud.*, p. 11.

2) Gabriel-Christophe Guérin, le 4<sup>e</sup> artiste alsacien de ce nom, né en 1790, mourut en 1846 conservateur du musée de Strasbourg. Il fit beaucoup de portraits et nombre de peintures religieuses conservées encore dans nos églises. De son atelier sont sortis quelques-uns de nos meilleurs peintres alsaciens : Brion, Henner, Lix, Schuler, Schutzenberger... etc... Cfr. *Une famille de peintres alsaciens : les Guérin*, par Charavay. Paris, 1880.



Danzas se sentit attiré, comme l'élite de la société de la capitale de l'Alsace et en particulier de la jeunesse des écoles, aux pieds de la chaire de M. Bautain. On sait quelle influence exerça cet illustre professeur surtout depuis sa conversion, et quelle gloire il jeta sur l'université de Strasbourg par l'éclat de son



enseignement et ses travaux philosophiques. F. Danzas, sans faire partie de cet admirable groupe de disciples qui vivaient dans l'intimité du philosophe et qui la plupart devaient arriver à une si grande notoriété, fut pendant son séjour à Strasbourg son auditeur attentif, comme l'atteste le cahier où il consignait ses



notes <sup>1)</sup> et où, entre deux pages de métaphysique, il esquissa par deux fois la physionomie du célèbre professeur. On jugera pas ces dessins que nous reproduisons ici, de la grande facilité de crayon du jeune article.



Après deux ou trois années passées à Strasbourg, il se décida à aller poursuivre ses études à Paris <sup>2)</sup>. « Il commença par entrer dans l'atelier de Paul Delaroche, raconte son

1) Précieusement conservé par son frère de qui je le tiens. Ce cahier contient plusieurs esquisses du P. Danzas.

2) Les détails qui vont suivre sont également tirés du P. Bertier (p. 11) à qui M. Hubert Danzas les avait communiqués.



frère; mais il était trop fier et trop sensible pour supporter les *brimades* qui y étaient en honneur. Je l'en vis revenir dans un état bouleversé, et il n'y serait retourné pour chose au monde. Cette circonstance a été fâcheuse. Il ne devait pas trouver un enseignement de la même valeur chez le très digne homme auquel il fut adressé par des conseillers trop peu au courant des choses de l'art. C'était M. Paulin Guérin, qui n'avait rien de commun avec l'autre Guérin... Chez lui rien que de régulier et de sage, un petit nombre d'élèves et de bonnes manières. Mais le maître et ses principes ne convenaient pas au tour d'imagination de mon frère. Ils ne se comprenaient pas l'un l'autre. Paulin Guérin était un représentant un peu arriéré de l'école académique du commencement du siècle. L'élève ne trouvait chez lui que la critique, plutôt que le conseil, et aucun encouragement. D'après mes souvenirs, il cessa, après quelques mois, de fréquenter cet atelier pour travailler seul et faire des copies au Louvre. Dans le même temps il se lia avec un peintre suisse, nommé Hauser... La piété de Hauser contribua à le rapprocher de mon frère qui s'abandonna à ses conseils.



Il suivait l'école allemande et Ferdinand se trouva influencé dans ce sens. Ce fut encore un malheur. Il en vint à s'engouer de Holbein et d'Albert Dürer, maîtres beaucoup plus à admirer qu'à imiter, et il en résulta, dans sa manière, quelque chose d'étrange.

« Ce fut à cette époque qu'il décida son voyage à Rome. Avant de s'y engager, il vint à Colmar, où nous avions des parents et des amis, pour faire quelques portraits. Il fut accueilli avec faveur. Malheureusement il arrivait avec le ferme propos de ne jamais flatter ses modèles. Il fit mieux encore, ayant soin de les prendre par le côté le moins avantageux, apportant dans l'exécution toute la dureté qu'il put y mettre. C'était une sorte de stoïcisme artistique. En outre il traita les ombres de telle manière qu'en peu d'années ses tableaux tournèrent si complètement au noir qu'on n'y reconnaissait plus rien. Aussi pas un n'a été conservé.

« Je lui rappelais en vain que le Pontormo avait perdu son temps et sa renommée par l'imitation d'Albert Dürer. Il était alors dans une phase de pessimisme systématique et résistait à tous les conseils.



« Je ne saurais dire avec certitude si à Rome il se mit sous la direction d'un maître, mais je ne le crois pas. Du moins il changea sa manière pour se rattacher définitivement aux Italiens du XIV<sup>e</sup> siècle. »

A ces renseignements sur le développement artistique de F. Danzas, le P. Berthier ajoute les réflexions suivantes :

« Ces faits et ces observations, exposés avec tant de pénétration et de clarté, nous font deviner et comprendre tout le tempérament artistique du jeune peintre. Il aura un goût intense pour les choses belles ; il aura des conceptions personnelles et originales, et parfois ravissantes ; il lui manquera toujours, pour l'exécution, cette facilité et cette verve que donnent les études rigoureusement suivies dès le début ; le dessin laissera, parfois à désirer ; on retrouvera trop souvent, dans sa manière, quelque chose de mixte et d'incomplet, d'autant plus que dans le couvent et au milieu d'occupations multiples, il ne lui sera pas possible de suppléer aux lacunes originales. »

« Son séjour en Italie, continue le P. Berthier, fut pour lui un grand bonheur. Non



seulement il y trouva le beau sous toutes les formes, mais il y rencontra l'art des vieux maîtres qui le séduisit et fixa définitivement sa manière. Il s'attacha irrévocablement à leur école, trouvant avec raison que si l'artiste peint les corps, c'est pour montrer les âmes. Les vieux maîtres ont peint surtout les âmes. Ferdinand Danzas avait trouvé sa famille artistique. Il s'appliqua surtout à comprendre Fra Angelico. C'est durant cette période sans doute qu'il exécuta les grandes copies du peintre angélique à Florence <sup>1)</sup>... Jamais notre peintre n'oubliera l'impression éprouvée à ce contact bienfaisant et pur. Peut-être même y sacrifia-t-il trop absolument la personnalité de son propre talent » <sup>2)</sup>.

Quoiqu'il en soit, la Providence avait conduit le jeune peintre colmarien à Rome pour des fins beaucoup plus hautes. Il y était venu chercher des modèles du goût et du beau : il allait y trouver en outre la connaissance des dessins de Dieu sur lui et tout le secret de son avenir.

1) Encore conservées aujourd'hui.

2) P. Berthier, p. 12.



### CHAPITRE III.

La vocation. — Opposition de son père à l'entrée de F. Danzas dans l'ordre de S. Dominique. — Noviciat à Bosco. — Le P. Danzas à Nancy. — Sacerdoce.

A Rome Ferdinand Danzas trouva « un groupe de jeunes français qui, à la suite du P. Lacordaire, agitaient une pensée grande et hardie ; celle de rétablir dans leur patrie l'ancien ordre des Dominicains » <sup>1)</sup>.

Un premier pas vers la vocation dominicaine avait été son entrée dans la confrérie ou plutôt l'association de Saint-Jean l'Évangéliste. « Fondée pour la sanctification des artistes et dans le but d'élever et de maintenir leurs conceptions à une grande hauteur au-dessus des abaissements du matérialisme, cette association avait d'abord été établie à Paris, avec l'architecte Piel pour premier prieur. Le P. Lacordaire en avait envoyé les statuts du couvent de la Quercia où il faisait alors son noviciat. Rien de plus sublime que l'idéal pro-

1) P. Berthier, p. 12.



posé par le grand orateur aux efforts des confrères. « Leur association, disait-il, est placée sous la protection de saint Jean, parce que saint Jean, apôtre, évangéliste, prophète, fut, de tous les amis du Christ, celui qui pénétra le plus avant dans les mystères de la beauté et de l'amour divins, ces objets éternels de la contemplation des vrais artistes. » Besson, déjà entré en relations avec le Père Lacordaire, en reçut communication des statuts de l'œuvre nouvelle, et établit à Rome une association semblable à celle de Paris. Bientôt il eut groupé autour de lui un certain nombre d'artistes, parmi lesquels ne tarda pas à paraître le jeune peintre d'Alsace.

« Les rapports de M. Danzas avec Besson n'eurent pas seulement pour résultat d'entretenir et d'épurer son goût pour l'art chrétien. Auprès de cette âme angélique, si bien faite pour conduire à Dieu, il sentit mûrir peu à peu cet attrait pour la vie religieuse que son cœur nourrissait depuis quelque temps » <sup>1)</sup>.

Outre Besson, d'autres artistes se réu-

<sup>1)</sup> *Notice sur le T. R. P. Antonin Danzas*, publiée dans la *Couronne de Marie*, 6 juin 1888. P. 158.



nirent à ce moment autour du P. Lacordaire. C'étaient les architectes Piel et Aussant, et le peintre Bonhomme. Cette réunion était faite pour séduire le jeune Danzas. Avant même de s'agréger définitivement à eux, il partageait souvent leur vie, chargé par le restaurateur de l'Ordre d'une œuvre par laquelle « la Providence l'achemina doucement où elle voulait le conduire et le fixer » <sup>1)</sup>, et dont le P. Lacordaire parle ainsi dans une lettre du 21 décembre 1835 <sup>2)</sup> :

« Notre église de La Quercia... possède une image célèbre et miraculeuse de la sainte Vierge... Un peintre de nos amis, Français et saint, va venir en faire une copie que nous laisserons dans le sanctuaire jusqu'à notre départ (pour la France). La grâce que je vous demande est d'attacher votre souvenir à cette image en nous donnant le cadre. » Cet artiste, Français et saint, était le jeune Ferdinand Danzas, nous apprend le P. Berthier qui reproduit cette lettre.

Ce fut un nouveau pas vers la vocation.

1) P. Berthier, p. 14.

2) Adressé à M<sup>me</sup> de Prailly.



dominicaine. Lorsque, au mois d'avril 1841, les disciples du Père Lacordaire se réunirent pour la retraite préparatoire à la prise d'habit, Ferdinand Danzas vint les rejoindre, sur le conseil du P. de Villefort, jésuite, qui avait déjà envoyé au P. Lacordaire l'abbé Jandel, lequel devait mourir général de l'Ordre.

Ferdinand Danzas avait pris, au moment de commencer son noviciat, à Bosco, — ancien couvent de l'Ordre fondé par S. Pie V en Piémont, — comme nom de religion celui du célèbre archevêque de Florence, S. Antonin. C'est donc désormais sous ce nom que nous le désignerons.

Tandis qu'il jouissait dans la paisible retraite de Bosco des premières consolations du noviciat, un terrible orage éclatait à son sujet au sein de sa famille.

« Craignant, dit la *Notice* que nous avons déjà citée, de voir sa détermination combattue, il n'en avait fait part à son père que peu de jours avant sa vêtue, assez tardivement pour n'avoir pas à redouter un obstacle. M. Danzas, à cette nouvelle, fut profondément irrité. Il écrivit aussitôt au P. Lacordaire pour l'accuser



d'avoir clandestinement séduit son fils, et dans une autre lettre il allait même jusqu'à le sommer de le renvoyer. Le P. Lacordaire répondit qu'il laisserait les parents user à l'égard du novice de toutes les voies de persuasion en leur pouvoir, mais que pour lui ôter l'habit, il ne le ferait jamais qu'avec son consentement. On essaya vainement d'amener Frère Danzas à rentrer dans le monde. Rien ne put ébranler sa constance. « Cet admirable et saint jeune homme, écrivait le P. Lacordaire<sup>1)</sup>, résista, quoique loin de moi et aban-

1) Lettre à M<sup>me</sup> de Prailly du 20 mars 1843. Donnons ici tout le passage qui concerne cet incident :

« L'affaire dont vous me parlez n'a produit en Alsace et en Lorraine aucune impression fâcheuse. Tout le monde connaît en Alsace le père du jeune homme dont il est question, et a su comment les choses s'étaient passées. Ce jeune homme, travaillé depuis longtemps par le désir de se faire religieux, vint à Rome en 1841, envoyé par son père pour y achever ses études d'artiste. Je ne l'avais jamais vu ; il se présenta à moi et me supplia de le recevoir, m'assurant que sa famille était très religieuse, et ne serait nullement contristée de sa résolution. Il avait vingt-trois ans et plus. Je le reçus à la fin d'avril, et il partit presque immédiatement pour Bosco, où il prit l'habit à la fin de mai, ayant eu un mois pour prévenir sa famille. Il jugea à propos, sans m'en avoir rien dit, de n'écrire à ses parents que peu de jours avant sa prise d'habit, et le père m'accusa aussitôt, dans une lettre, d'avoir séduit son fils à l'insu de ses parents. Je lui répondis longuement une lettre qu'il n'a point publiée, où je lui exposais comment tout s'était passé, sur les affirmations de son fils, et sans que je puisse prévoir le moins du monde l'opposition de la famille. Il répliqua qu'en ce cas il voulait que je renvoyasse son fils. Je lui répondis que son fils était entré libre-



donné à ses propres forces, à tous les efforts de sa famille. »

Les lettres qu'échangèrent à ce propos le P. Lacordaire avec le père du Fr. Antonin Danzas ont été conservées jusqu'à ces dernières années. Par un scrupule qu'on comprend tout en le regrettant, elles ont été détruites par M. Hubert Danzas peu de temps avant sa mort.

Après quelques années passées à Bosco, le Fr. Antonin fut appelé en France par le P. Lacordaire pour commencer la maison de Nancy. C'est là que, le 15 février 1845, il reçut, des mains de Mgr Menjaud, l'ordination sacerdotale. Le P. Lacordaire emmena ensuite le P. Danzas à Paris pour y organiser la première chapelle qu'y ouvrit l'Ordre renaissant.

ment, que ses parents pouvaient employer toutes les voies de persuasion possibles pour le détourner de son dessein, mais que je ne pouvais lui ôter l'habit que de son consentement. Le fils, qui est un admirable et saint jeune homme, résista, étant loin de moi et abandonné à ses propres forces, à tous les efforts de sa famille, et prononça ses vœux, l'an dernier, à la fin de mai. Il a, du reste, un frère et une sœur, et loin que ses parents aient besoin de lui, il était à leur charge pour de longues années encore. Tous ces faits sont connus, à Strasbourg et à Colmar, par les amis mêmes du jeune homme avec lesquels le père s'est brouillé pour ne l'avoir point prévenu des dispositions religieuses de son fils. » (*Lettres du R. P. Lacordaire à Mme la baronne de Prailly*, Paris, Poussielgue, 1885, p. 42-44.)



Mais, dès janvier 1846, le P. Danzas revenait à Nancy, où le P. Lacordaire lui écrivait, le 6 février, la lettre suivante <sup>1)</sup> qui montre la confiance et l'estime que lui inspirait le jeune religieux : « Mon cher enfant. J'ai appris avec  
« une véritable joie votre heureux retour à  
« Nancy, au milieu de nos Frères, et le bon  
« esprit dont vous les avez trouvés animés.  
« J'espère, mon cher enfant, que vous contri-  
« buerez, par votre obéissance et votre ferveur,  
« à l'édification de cette maison qui est notre  
« première maison professe. Il y a, dans une  
« maison semblable, à cause de l'absence des  
« Frères pour cause de prédication, un certain  
« mouvement moins favorable au recueille-  
« ment et à l'observance monastique. Vous y  
« suppléerez par votre ferveur, par votre amour  
« de la règle, du silence, du travail et de la  
« mortification. Je vous sens avec joie dans  
« cette maison.

« Je vous remercie, mon cher enfant, de la  
« consolation et du secours dont vous m'avez  
« été pendant votre séjour avec moi. Je vous

1) *Notice*, p. 163.



« prie de me conserver votre ouverture de  
« cœur, votre sainte liberté avec moi, et que je  
« puisse toujours trouver en vous l'appui sur-  
« naturel dont vous m'avez été prodigue. Je  
« vous embrasse tendrement en N. S. — FR.  
« HENRI DOMINIQUE LACORDAIRE. »

---



## CHAPITRE IV.

Charges et fonctions dans l'Ordre : maître de novices, visiteur, provincial, prieur de Lyon, etc. . . — Voyage en Autriche. — La construction et l'ornementation de l'église du couvent de Lyon.

L'illustre restaurateur de l'ordre de S. Dominique en France témoigna sa confiance au P. Danzas dans bien d'autres circonstances encore. « A la fin de cette même année 1846, il l'appelait, malgré sa jeunesse, à remplir la charge si difficile de maître des novices. En 1850 il le nommait prieur du couvent de Flavigny » <sup>1)</sup>. Deux ans plus tard, s'éloignant de France pour visiter les maisons dominicaines de Belgique, d'Angleterre et d'Irlande, « il lui donnait autorité sur la province entière pour tout le temps de son absence » <sup>2)</sup>.

Le Maître général de l'Ordre, — on se rappelle que c'était un français, le P. Jandel, qui occupait ces hautes fonctions, — n'avait

1) *Notice*, p. 164.

2) *Ibid.*



pas une moindre confiance dans la sagesse du P. Antonin : en 1854 il le nomma visiteur de la province de Hollande, dont il devint même ensuite le vicaire général, « ce qui lui permit, dit la *Notice* <sup>1)</sup>, de continuer et de conduire à bonne fin le bien commencé dans une trop courte visite. Les Frères-Prêcheurs de Hollande conservèrent, des services du Père Danzas, un souvenir reconnaissant dont on retrouvait encore l'expression il y a quelques années, dans une circulaire du provincial, le R. P. Reynen, mort... évêque de Curaçao » <sup>2)</sup>.

A la fin de 1856, — le P. Danzas était provincial de France, — il entreprit la fondation du couvent de Lyon qui devait être la principale œuvre de sa vie. « Il lui en coûta bien des peines, dit la *Notice* <sup>3)</sup> à laquelle nous empruntons ces détails, peines qu'on ne connaîtra jamais parfaitement, car il en a emporté le secret dans la tombe. La plus grande

1) P. 164.

2) C'est dans le cours de ses visites de Hollande, le pays classique des fumeurs, que le P. Danzas raconta un jour le sacrifice qu'il fit lorsque, jusqu'alors fumeur intrépide, il jeta son dernier cigare sur le seuil de la porte en entrant au noviciat. (P. BERTHIER, p. 15).

3) P. 165.



peut-être... fut de ne pouvoir accomplir ce qu'il considérait comme la volonté de Dieu qu'en paraissant méconnaître les droits de l'affection, de la gratitude et de la piété filiale. » Ces dernières paroles de la *Notice* font allusion aux dissentiments qui éclatèrent à ce moment entre le P. Lacordaire et le P. Danzas. Le P. Lacordaire avait introduit dans la règle quelques sages adoucissements, notamment le lever à 4 heures au lieu du lever de nuit <sup>1)</sup>. Soutenu par le R. P. Jandel, qui tenait aussi à la stricte observance, le P. Danzas l'établit dans son couvent de Lyon, se séparant ainsi avec éclat du vénéré restaurateur de l'Ordre. Nous ne voulons pas refaire ici toute l'histoire de ces fâcheuses divergences <sup>2)</sup> qui passionnèrent le public. Notons seulement que l'observance établie par le P. Lacordaire fut finalement maintenue dans la province de France.

Resté prieur de la maison de Lyon, le P.

1) Cfr. sa belle *Ordination* à ce sujet dans FOISSET, *Vie du P. Lacordaire*, II, p. 577.

2) D'autant qu'on la trouvera dans l'ouvrage de M. Foisset que nous venons de citer, et avec encore de plus amples détails dans la *Vie du P. Besson* de E. Cartier, ch. XVII.



Antonin consacra à l'achèvement de cette fondation tous ses soins et toutes ses forces, « comme on fait à une œuvre aimée » <sup>1)</sup>. Sous sa paternelle direction l'humble germe confié à la terre lyonnaise, grandit rapidement sous tous rapports. Déjà, au printemps de 1857, on avait jeté les fondements de la nouvelle église. Elle s'éleva, belle et gracieuse, en pur style ogival du XIII<sup>e</sup> siècle, suivant les indications du P. Danzas qui en surveillait la construction avec un goût parfaitement sûr et délicat, et, disons le mot, avec un véritable amour <sup>2)</sup>. « On devine, ajoute le P. Berthier <sup>3)</sup>, si l'âme d'artiste du P. Danzas, qui avait tant étudié et admiré les églises dominicaines construites par les Frères-Prêcheurs eux-mêmes, telles que Santa-Maria-Novella, la *fiancée* de Michel-Ange, œuvre de Fra Sisto et de Fra Ristoro, et l'église dominicaine de Colmar, œuvre exquise du frère Volmar, se trouvait à l'aise au milieu de ce symbolisme si noble, si élevé ; si elle était ravie de pouvoir donner une for-

1) P. BERTHIER, p. 18.

2) *Notice*, p. 166.

3) P. 19.



me à cet idéal du temple chrétien, tel qu'il l'avait rêvé.»

C'est alors que, on le verra plus bas, il conçut tout un magnifique poème qu'il exécuterait en verrières splendides, pour éclairer et animer le temple nouveau.

« Au surplus, continue le P. Berthier <sup>1)</sup>, la Providence bénissait les projets du P. Danzas. Les vocations arrivaient nombreuses, de nouveaux couvents se fondaient. En 1862, le P. Jandel érigeait canoniquement la province de Lyon, le P. Danzas en était élu le premier provincial,» et l'année suivante <sup>2)</sup>, le 16 août, le cardinal de Bonald pouvait venir bénir et inaugurer solennellement l'église dominicaine de sa ville archi-épiscopale.

« Ce jour-là, dit la *Notice* <sup>3)</sup>, le cœur du P. Antonin dut tressaillir de reconnaissance envers Dieu, à la vue des résultats obtenus en l'espace de quelques années. A la place de l'étroite mesure qui avait servi d'asile aux

1) Ibid.

2) En 1858 le P. Danzas vint prêcher une retraite au petit séminaire de La Chapelle, retraite qui décida la vocation dominicaine de deux jeunes élèves de cette maison. (Détail raconté par M. l'abbé Kuhn).

3) P. 166.



débuts de la fondation, s'élevait, dans ces « humbles proportions » qu'aimait S. Dominique, un couvent où l'élégance s'alliait à la régularité ; tout auprès, une église, vrai monument d'architecture, succédait enfin à l'humble chapelle en briques où se faisaient provisoirement les exercices du culte. »

« A cette fête du 16 août, disait-on fort bien <sup>1)</sup>, il y avait plus que la simple bénédiction d'une église, plus que son baptême, plus que son ouverture. Et quoi donc ? le couronnement, la consommation publique de toute une œuvre de pénible installation. Aussi n'était-il point malaisé de saisir sur tous les visages ce sentiment épanoui de l'homme qui a réalisé son idéal et qui se berce entre le spectacle d'un passé fortement et saintement rempli et d'un avenir ouvert désormais à toutes les espérances. »

Un passé fortement et saintement rempli, un avenir ouvert à toutes les espérances, ces deux mots peignent bien la situation du P. Danzas au moment où l'archevêque de Lyon

<sup>1)</sup> *L'Année Dominicaine* de Paris.



consacrait la nouvelle église dominicaine, œuvre de notre moine alsacien.

En 1866, son deuxième provincialat achevé, le P. Antonin reprit la charge de prieur de Lyon. Mais sa mauvaise santé l'obligea à se démettre de ces fonctions, et redevenu libre, il put, vers la fin de 1867, être choisi comme compagnon de voyage par le T. R. P. Jandel qui entreprenait la visite des couvents d'Autriche et de Pologne. « Tout était ruiné pour l'Ordre dans ces pays viciés par les protections de Joseph II, pires que les persécutions, » dit le P. Berthier. Et ce qui était vrai pour l'Autriche l'est encore pour l'Allemagne, où les catholiques sont si habitués aux protections anti-libérales de l'État qu'ils n'ont même plus l'idée d'une autre situation<sup>1)</sup>. « Durant ce voyage, ajoute le P. Berthier, non seulement le P. Danzas rendit de grands services, spécialement à raison de sa connaissance parfaite

1) Même à l'heure présente, et avec la loi nouvelle sur les associations, si odieuse soit-elle et si manifestement persécutrice, la situation des congrégations en France restera meilleure qu'en Allemagne et surtout qu'en Alsace où leur existence est tout à fait précaire et leur liberté à peu près nulle, comme l'a fort bien démontré notre vaillant *Journal de Colmar* (N<sup>o</sup> du 4 septembre 1902, article *Pas de comparaisons S. V. P.*)



de la langue allemande ; mais il comprit mieux encore la nécessité de remettre sous les yeux de tous l'idéal dominicain. Nous allons voir le double moyen qu'il devait employer pour atteindre ce but.

---



## CHAPITRE V.

Œuvres littéraires et artistiques du P. Danzas : les vitraux de Lyon. — Les *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint-Dominique*.

Revenu en France le P. Danzas se mit à écrire une double histoire de son Ordre : « l'une avec son pinceau sur ces magnifiques vitraux qui font ressembler l'église des Dominicains de Lyon à une vision du paradis, l'autre avec sa plume de littérateur distingué dans ces *Etudes sur les temps primitifs* si intéressantes, si pleines de vues originales, et surtout si propres à faire aimer l'ordre des Frères-Prêcheurs » <sup>1)</sup>.

Parlons d'abord du peintre, dont l'œuvre, « bien que de mérite inégal, dit le P. Berthier <sup>2)</sup>, est si considérable <sup>3)</sup> comme peinture

1) *Notice*, p. 168.

2) Que nous citerons ici d'autant plus volontiers que chez lui aussi l'éminent écrivain est doublé d'un artiste consommé.

3) On s'en rendra bien compte, mieux encore qu'en lisant ce que nous allons en dire, si l'on feuillette le grand ouvrage consacré aux *Œuvres artistiques* du P. Danzas, publié à Saint-Etienne en 1897.



proprement dite, surtout comme peinture verrière, » et donnons l'énumération de ses œuvres principales que contiennent les églises dominicaines de Lyon, d'Oullins et de Bonnay.

A Lyon « il voulut peindre au fond de l'abside la naissance providentielle de l'ordre dominicain, puis à droite et à gauche les saints et les saintes de la famille. Sur l'entrée du temple, les apôtres et les fondateurs des plus illustres sociétés religieuses » <sup>1)</sup>. Idée simple et grande. « Ces apparitions radieuses dans les vastes baies des fenêtres, inondant les sveltes et austères colonnes des reflets de leurs manteaux et de leurs auréoles, pendant que les offices sacrés se célèbrent avec une piété vraiment monastique, avec le sens vrai de la liturgie, aux incomparables mélodies du plainchant, n'est-ce pas un rêve du ciel ? Tous les arts ne doivent-ils pas s'y trouver réunis pour célébrer Dieu et ses saints ? Est-il un édifice qui autant que l'église mérite le nom de temple de l'art ? Le P. Danzas pensait que

1) P. BERTHIER, p. 19.



tout ce qui est beau doit ramener à Dieu, puisque tout ce qui est beau en découle »<sup>1)</sup>.

Pour mener cette entreprise à bonne fin le P. Danzas créa dans la maison de Lyon une véritable école de peintres-verriers. Tout un groupe de pieux artistes « dignes frères et disciples du bienheureux Jacques d'Ulm »<sup>2)</sup> travaillèrent durant des années sous la direction du P. Danzas qu'ils vénéraient comme un maître et un père<sup>3)</sup>.

Le P. Danzas faisait ses dessins au fusain, choisissait encore les couleurs et les verres. Puis ses collaborateurs exécutaient l'œuvre. Jusqu'à sa mort, il travailla sans discontinuer à ses chers vitraux de Lyon, laissant des dessins pour achever le plan qu'il avait conçu.

« Ces verrières, dit le P. Berthier, furent admirées d'un grand nombre de vrais connaisseurs et le P. Danzas finit par exercer une influence sérieuse dans un certain milieu d'artistes. De tous côtés on réclamait son con-

1) P. BERTHIER, p. 19.

2) Ibid.

3) Le P. Danzas eut même quelques disciples du dehors, notamment un bénédictin de la Pierre-qui-Vire (P. BERTHIER, p. 24).



cours, tant on avait été saisi par l'éloquence pénétrante de son style simple et pur. » Cette éloquence était parfois puissante, ajoute l'éminent écrivain. « Un jour un vieux missionnaire jésuite pleurait toutes ses larmes d'émotion devant les touchantes images de ces verrières » 1).

Outre ces vitraux de Lyon, le P. Antonin en composa un grand nombre d'autres 2); diverses peintures sortirent aussi de son pinceau fécond. Mentionnons seulement ici le *Rosaire* qu'il exécuta pour l'Institut alsacien-lorrain de M<sup>lle</sup> Gagny, à Lyon 3).

Cette grande activité d'artiste ne suffisait pas à remplir la vie du P. Antonin. Au pinceau il joignit de bonne heure la plume et débuta dans l'art d'écrire en publiant 4) une

1) P. BERTHIER, p. 24. Depuis Martin Schongauer, peut-on dire sans aucune exagération, la ville de Colmar n'a point donné naissance à un artiste de la valeur du Père Danzas. Aussi doit-on espérer que la municipalité de Colmar, lorsqu'elle ne sera plus entre les mains d'une faction anti-catholique et socialiste, ne tardera pas à donner son nom à une des nouvelles rues de notre ville.

2) Citons ce ravissant « Baiser de S. Dominique et de S. François » que j'ai pu admirer à Corbara, ancien monastère de Franciscaïns.

3) On trouvera dans la notice du P. Berthier l'énumération des principales œuvres du P. Danzas, et une description détaillée des principales.

4) En 1856.



gracieuse biographie du P. Hensheim, son compatriote <sup>1)</sup> et son ami. Mais son œuvre principale est son grand ouvrage intitulé *Études sur les temps primitifs de l'Ordre de Saint Dominique* <sup>2)</sup>.

Comme l'indique le titre, ce n'est pas une histoire proprement dite, mais une série de dissertations. Lui-même nous donne dans la préface <sup>3)</sup> une idée claire de son ouvrage.

« Les volumes que nous publions effleurent la période que nous désignons sous le nom de *Temps primitifs*. Nous entendons par là l'âge d'or, celui qui, s'ouvrant à S. Dominique et aboutissant à S. Thomas d'Aquin, comprend la succession de cinq maîtres généraux, savoir S. Dominique, le B. Jourdain de Saxe,

1) Né à Strasbourg de parents israélites, mais baptisé dans son jeune âge, Hensheim était devenu sceptique quand il se convertit à la suite d'une grave maladie; puis, lorsque parut le *Mémoire pour le rétablissement des Frères-Prêcheurs*, il alla rejoindre le P. Lacordaire.

2) L'ouvrage, publié chez Oudin à Poitiers, a quatre volumes in-8<sup>o</sup> pour la première série. La seconde série, interrompue par la mort de l'auteur, n'a qu'un volume, sur S. Raymond de Penafort. Il eut pour collaborateur de cet ouvrage, mon vénérable ami, le bon P. François Balme, qui parcourut pour lui les grandes bibliothèques de l'Europe, et dont je suis heureux de rappeler ici la chère mémoire.

3) Première série, tome I, p. 6.



S. Raymond de Pennafort, Jean le Teutonique et le B. Humbert de Romans. Le premier anneau de cette chaîne est suffisamment connu. Sans parler de travaux de diverses époques... la noble et radieuse figure de S. Dominique est désormais popularisée par le génie d'un de ses fils. Unissant, aux formes de langage les mieux faits pour nos temps, un sentiment exquis de l'antiquité, le P. Lacordaire a posé le premier fondement de l'histoire dominicaine restaurée. Reprendre cette partie du travail eut été de notre part une audace sans but. Tout au plus pouvions-nous ce que peuvent les pauvres : glaner quand le moissonneur a passé. Restait donc à porter son regard sur la personne du successeur immédiat de saint Dominique, le B. Jourdain de Saxe, véritable inconnu, même pour le monde pieux, digne cependant d'occuper une place brillante parmi les saints dont la pléiade dota le XII<sup>e</sup> siècle d'une si riche parure. Le nom de Jourdain figure en tête de ces volumes. Toutefois nous le faisons précéder d'un autre titre : *Etudes sur les temps primitifs de l'ordre de S. Dominique*. Ce titre explique nos intentions. En



effet une esquisse biographique ne pouvait nous suffire. Connaître l'ordre de S. Dominique dans sa vie intime, dans son génie doctrinal, dans son action apostolique, tel était notre objet. Pour l'atteindre nous avons interrogé la législation de l'Ordre et ses coutumes, étudié sa doctrine, cherché à discerner ses inclinaisons, son caractère, son génie propre, à le définir dans sa loi morale et historique, dans son rôle providentiel, dans ses rapports avec l'Eglise et avec les peuples . . .

« Ecartant la forme biographique restait à savoir si nous adopterions celle d'une histoire proprement dite, en nous astreignant à un ordre chronologique rigoureux ; ou si la marche plus libre d'une série d'études consacrées à autant de questions ou d'aperçus distincts et reliés entre eux plutôt par la succession logique des idées que par celles des temps ne répondrait pas mieux aux nécessités du sujet. » Cherchant « avant tout et sous toutes les formes, dans les faits comme dans les doctrines et dans les institutions, les manifestations de l'*esprit* de S. Dominique, transmis à



son premier fils,» le P. Antonin déclare adopter le second système; car, ajoute-t-il, «l'esprit ne se circonscrit pas, les objets très complexes de nos investigations ne pouvaient être contenus dans une délimitation chronologique trop absolue. Nous n'obtenions un résultat qu'à force de rapprochements; ces rapprochements, il fallait les chercher dans toute la période que nous avons intitulé *temps primitifs*. . . . Le système par *études* nous offrait la latitude dont nous avions besoin.»

Donnons encore, pour terminer ce chapitre, ces quelques mots d'appréciation du P. Berthier : « On peut reprocher au R. P. Danzas une trop grande multiplicité de considérations théoriques greffées sur les faits, la préoccupation de développer de longues notes sous un nom, une trop grande parcimonie dans la citation des sources, une certaine complication et pesanteur de style, défauts qui s'expliquent et s'excusent par l'état maladif de sa santé à l'époque où il écrivait : mais son ouvrage n'en restera pas moins un livre de grand intérêt et de sérieux savoir... un service considérable



rendu à l'histoire de S. Dominique et à l'histoire de l'Eglise » 1).

1) P. BERTHIER, p. 22. — Voici la lettre qu'écrivit Louis Veuillot au P. Danzas en réponse à l'envoi de son ouvrage:  
Décembre 1873.

Mon Révérend Père,

Mille remerciements de votre livre. Je vais tout de suite faire publier la lettre de l'Evêque de Poitiers \*). Quant à l'article, je vous le ferais attendre trop longtemps. Il faut d'abord que j'aille à Rome. Je compte partir dans la semaine. D'ici là, je serai bien occupé, et j'aurai beaucoup à faire au retour. On ne s'occupe pas de vous et du bienheureux Jourdain en courant.

Vous avez donc quitté les grandeurs, mais ce qui vous console, c'est que vous n'avez pas perdu les misères. Homme très heureux ! Mais le Père Mathieu est-il encore à Poitiers ?

Je pleure le S. Dominique. On pleurerait à moins. Je conviens d'ailleurs que vous n'avez pas perdu votre temps. Et tant que vous n'aurez pas totalement perdu de vue ce portrait, j'espérerai.

Il est bien entendu, mon très Révérend Père, que si vous ne trouvez pas un autre artichier et qu'il ne vous déplaie point de m'attendre, je suis tout à vous.

Votre bien respectueux et bien dévoué

Louis Veuillot.

\*) Cette lettre de l'Evêque de Poitiers a été imprimée in extenso (sans adjonction) dans le numéro du 31 décembre 1873 de l'*Univers*. (Note du copiste).

---



## CHAPITRE VI.

Le P. Danzas et les Religieuses dominiicaines. — L'ancien et le nouvel *Unterlinden*. — Extraits de la correspondance du P. Danzas.

Dans le dernier volume de ses *Etudes sur les temps primitifs* le P. Danzas a inséré un tableau ravissant du couvent des dominicaines de Colmar, sa patrie <sup>1)</sup>. Ce monastère célèbre, si connu sous le nom d'Unterlinden, et que le cardinal Pitra a surnommé <sup>2)</sup> le « Paradis terrestre de l'Alsace » a trouvé dans notre pieux et docte écrivain un historien digne des faits merveilleux qui remplirent son existence <sup>3)</sup>. En voyant passer, comme une apparition céleste, devant son regard d'historien, ces âmes si ardemment mystiques, le P. Danzas se sentait « pris d'une admiration inépuisable pour les sœurs d'Unterlinden » <sup>4)</sup>. Pourquoi n'essayerait-il pas de faire revivre sous ses yeux de si suaves traditions ? En 1868, « par un concours

L) Voir surtout p. 46 et seq., p. 142, 237, 265, 271.

2) Dans sa belle lettre au P. Lacordaire.

3) P. BERTHIER, p. 22.

4) *Notice*, p. 168.



inespéré de circonstances, il put réaliser des espérances longtemps caressées. Ayant obtenu du couvent de Chinon, couvent resté cher à son cœur, un nombre suffisant de religieuses, avec l'approbation du R<sup>me</sup> Maître Général et le concours empressé du cardinal de Bonald, il fonda à Oullins un monastère du Second-Ordre. Tout ce que le bon P. Antonin a été pour ce monastère, les âmes ferventes qui l'habitent <sup>1)</sup>, pourraient seules nous le dire. Jusqu'à la fin il s'inquiéta, comme un vrai père, des moindres détails de l'observance et de la vie religieuse, de cette vie qu'il a si bien définie quelque part dans ses œuvres : « La perfection de la charité dans la perfection du sacrifice » <sup>2)</sup>.

Le rêve du P. Danzas n'était réalisé qu'en partie. En recevant dans l'ordre en 1865 trois jeunes recrues, venues d'Alsace, un de ses confrères, le P. Ambroise Potton, les destinait dans sa pensée à être les pierres angulaires du cher et sacré couvent d'Unterlinden res-

1) Et dont plusieurs, nous le verrons, sont venues à Colmar fonder le Nouvel-Unterlinden.

2) *Notice*, p. 169.



suscité <sup>1)</sup>). Les circonstances ne permirent pas alors cette fondation. Ce n'est que bien plus tard, en septembre 1899, que plusieurs des filles spirituelles du P. Danzas, sous la direction de la R. M. Dominica Wernert, prieure d'Oullins, vinrent rétablir le monastère d'Unterlinden. Le P. Danzas était mort depuis plus de dix ans. Nul doute que, du haut du ciel, ses prières n'aient hâté la réalisation de ce projet si cher à son cœur et ne continuent de protéger l'œuvre naissante.

Ce que furent les relations du P. Danzas avec les religieuses confiées à sa direction par la Providence, rien ne pourra mieux le faire comprendre que quelques extraits de sa correspondance avec elles. On y verra comme il s'efforçait de les conduire sur les plus hauts sommets de la perfection religieuse, et avec quelle sagesse il les conseillait. Ces lettres révèlent le penseur et l'écrivain de marque, non moins que le directeur éclairé. Citons par

1) *Vie du P. Potton*, par le R. P. BODY, p. 158. — C'est à cet ouvrage que nous avons emprunté le beau portrait du P. Antonin qui orne ce volume. Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance au R. P. Body pour cette bienveillante communication.



exemple ce fragment sur le sacrifice et sur les jugements <sup>1</sup>).

« Dieu seul ! dénuement complet ! voilà jusqu'où doit être porté l'héroïsme de la vie religieuse ; c'est facile à dire, mais c'est douloureux à pratiquer. Une âme religieuse est une âme écorchée vive. C'est une âme mourant de mille morts, d'autant de morts qu'il y a encore de fibres qui vivent en elle. C'est héroïque, mais c'est la vérité, et une âme ne peut se soustraire, ne fut-ce qu'à une seule de ces morts, sans pécher contre la notion de cette vie héroïque qu'après tout elle était libre de ne pas embrasser.

« Que reste-t-il à dire après cela ? ne voyez-vous pas que tout est résolu par cela même ? qu'importe donc qui vous avez pour compagnes, qui vous avez pour supérieure ; rien n'est changeant comme cela, c'est du contingent, c'est de la nature : allons à Celui qui ne change pas. Remarquez surtout que dans un Ordre comme le nôtre, où les supérieurs changent souvent, ceux qui nous sont donnés ne peuvent pas plaire également à tous si c'est la nature que l'on considère. Il faut donc voir Dieu dans cette créature. Et c'est là un des détails de l'héroïsme religieux. Je fais profession, je suis un homme de capacité, de mérites, de vertus, mais dans cet acte de ma profession, j'accepte les vingt supérieurs que j'aurai peut-être dans ma vie ; ils me seront peut-être inférieurs comme vertu et comme capacité, n'importe, ou plutôt il m'importe beaucoup d'accepter toutes ces

1) Lettre adressée à la sœur Dominique du Sacré-Cœur, dé-cédée à Mauléon en 1862.



chances, celle même d'avoir un supérieur indigne, car c'est en cela que je pratique l'abaissement et le renoncement volontaire à l'exemple du Sauveur JÉSUS anéanti pour ses créatures et obéissant jusqu'à la mort de la croix ; et dans tous ces supérieurs imparfaits et indignes même, je n'aurai jamais qu'une chose à voir : ce qu'ils me demandent, ce qu'exigent leurs rapports d'eux à moi. Est-ce un sacrifice ? est-ce un abaissement, est-ce un renoncement ? si c'est cela j'ai trouvé ce que je cherchais. Je n'ai que cela à juger : le reste m'importe peu. Voilà la théorie dans la pratique ; vous craignez de juger autre chose, c'est en cela que je vais essayer d'éclairer vos idées.

« En premier lieu je remercie N. S. de la sincère estime, de la vénération que vous professez pour vos bonnes mères, que vous appréciez en un mot comme elles le méritent, cela seul rend déjà ma tâche plus facile.

« Il en résulte en effet que vos jugements ne portent que sur des points d'une importance secondaire.

« Au point de vue du péché, ceci — soit dit pour vos scrupules, — il y a dans ces jugements s'ils étaient volontaires, péché véniel tout au plus ; imperfection, la plupart du temps.

« Mais ce mot d'imperfection représente assurément quelque chose de fort important, dans une vie où la raison d'être est le travail, l'obligation de tendre à la perfection ; mais souvenons-nous que c'est sous une loi d'amour et non de crainte que nous devons ainsi travailler.

« Par amour pour le bon JÉSUS je m'appliquerai à ne rien juger ni dans mes Mères ni dans mes Sœurs. Mais comment faire ? il y a des choses qui me sautent aux yeux, et que je ne cherchais pas. Ces choses m'inquiètent ; ne sont-ce pas là des jugements ?



« Non, ma fille, ces choses ne sont pas des jugements ; le diable voudrait vous le faire croire, pour vous troubler et vous rendre la vertu impossible.

« Que ces choses qui vous sautent aux yeux soient vraies ou fausses, que vous les exagériez ou non, ce n'est pas là la question ; souvent en voulant les combattre, lors même qu'elles sont fausses, nous perdrons notre temps, nous épuiserions en vain notre énergie. On ne combat pas contre l'évidence ; ni même, dans le temps de la tentation, contre ces fausses évidences. Le diable le sait, c'est pourquoi il veut nous briser contre cette impossibilité. Le mal serait de s'appesantir sur ces évidences vraies ou fausses, de s'en entretenir volontairement, d'en tirer de fausses conséquences ou même des conséquences quelconques. Après tout que prouvent-elles ? Rien absolument, sinon que la créature est défectueuse, même en communauté, même dans les meilleures communautés, chose dont nous devons être persuadés depuis longtemps. Mais ces choses que j'ai remarquées diminuent-elles mon sacrifice, me sortent-elles de la voie d'une vraie religieuse, m'empêchent-elles de me renoncer, m'empêchent-elles de mourir au petit monde et à moi-même, m'empêchent-elles d'être en croix ? Non. Eh bien je n'ai pas à m'en occuper. Percevoir ces choses en d'autres n'est pas contre l'esprit de notre état. En être poursuivi par suite de l'excitation de l'imagination, ou des ruses du tentateur, n'est pas davantage contraire à cet esprit. S'en occuper volontairement serait vivre dans l'imperfection, s'en étonner serait contraire à la mort à soi-même exigée par notre état.

Oh ! ma fille quelle mort ! quel martyre que la vie religieuse ! mais aussi quelle grande chose. Allez, j'ai de



tout temps pensé que c'était là ce qui la faisait si grande aux yeux de Dieu, et que les saints lui attribuent le mérite du martyre.

« Tout mon long discours se borne à ceci : N'entretenez pas volontairement ces pensées. Quand elles seront involontaires, ce que vous reconnaîtrez à la peine qu'elles vous font, ne perdez pas votre paix. Si, comme il est difficile dans une tentation soutenue de ne pas fléchir quelquefois devant elle, vous avez quelquefois donné accès à ces pensées dans votre volonté fatiguée par la lutte, c'est une imperfection, ne vous en inquiétez pas comme si vous aviez tué père et mère ; après vous en être humiliée ne pensez plus qu'à renouer votre fil rompu pour un instant. Surtout soyez bien persuadée que, lors même que toutes vos remarques seraient justes, elles ne prouvent absolument rien, du moins en ce qui vous concerne, et votre perfection.

« Enfin pour la direction continuez-la très simplement de la manière dont vous parlait ma précédente lettre. Si vous ne réussissez pas c'est encore tant mieux. Votre Supérieure n'a-t-elle pas été par cela même la cause occasionnelle d'un renoncement, d'un anéantissement, d'un acte de mort, qui vous jette plus en JÉSUS ? Dieu a donné aux supérieurs des qualités pour leurs subordonnés, et s'il permet qu'ils conservent des défauts et des lacunes, c'est encore pour le bien de leurs subordonnés, dont la patience et l'obéissance seront plus surnaturelles. Le mérite de l'obéissance religieuse ne consiste pas à s'être soumis à une espèce d'ange terrestre, en qui nous ne puissions apercevoir aucun défaut. C'est le contraire qui est vrai.

. . . . .



« S. Jean de la Croix, qui s'y entendait, alla mourir sous la juridiction d'un misérable, son ennemi personnel. Ce fut l'indignité de cet homme qui rendit son obéissance plus parfaite.

« Soyez très contente de Dieu, ma chère fille. Il a pris votre âme, il lui donne ce qu'il lui faut en épreuves et en secours. O saint abandon ! Vive JÉSUS. »

Une autre lettre <sup>1)</sup>, non moins belle, sur ce que le P. Danzas appelle *l'esprit d'intérieur*, a sa place ici, malgré sa longueur. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que cette correspondance, si elle était publiée intégralement <sup>2)</sup>, rangerait notre compatriote parmi les écrivains mystiques les plus remarquables de notre temps et peut-être de tous les temps <sup>3)</sup>.

1) Datée du 20 décembre 1864.

2) C'est aussi le vœu du P. Berthier qui écrit : « Si jamais on recueille les correspondances qu'il a entretenues avec quelques âmes d'élites, on fera un volume également édifiant et attrayant. » P. 24.

3) Avec Mgr Gay, l'éminent auteur de *La vie et les vertus chrétiennes*. Voici comment le P. Danzas remerciait l'évêque d'Anthédon de l'envoi de ses *Entretiens sur le Rosaire*.

Lyon 12 janvier 1887.

Monseigneur,

Sans avoir pris connaissance complète d'un livre qui ne comporte pas une lecture hâtive, mais qui veut être dégusté avec une pieuse et méditative attention, je ne puis m'attarder dans mes remerciements. Vous venez de rendre à la vraie et solide piété un nouveau service. Vous avez bien mérité d'une dévotion qui, malgré son universalité, ne sera jamais ni assez connue ni



20 décembre 1864.

« Depuis longtemps, ma fille, j'avais réfléchi sur un point que j'appellerai *l'esprit d'intérieur*. Je ne dis pas esprit intérieur. Celui-ci doit être une chose personnelle ; l'autre est l'attitude d'une communauté cloîtrée. L'esprit intérieur, chose personnelle, suppose dans la personne qui le possède une grande attention à ne pas se dissiper sur l'extérieur et à ne pas laisser l'extérieur prendre possession de son âme. Les deux moyens d'arriver à ce résultat sont l'habitude du recueillement opposée à la dissipation, et la mortification intérieure qui tranche nos attaches envers le créé.

« L'esprit d'intérieur de son côté doit avoir pour but et pour résultat quelque chose de semblable : empêcher l'extérieur d'exercer son influence sur une communauté, maintenir par l'esprit de mortification et d'oubli des créatures, la paix et cette hauteur de pensées et de sentiments que suppose la vie contemplative.

« Je me ferai mieux comprendre en abordant les détails et en citant des exemples.

assez comprise — *sicut qui ignoti et cogniti*. Enfin vous en avez pris occasion pour parler de notre Ordre d'une manière tout-à-fait honorable et pour réveiller de chers souvenirs. Tout cela était plus que suffisant pour exciter ma gratitude ; mais de plus, en me faisant parvenir le précieux don d'un exemplaire de vos *Entretiens*, vous avez daigné me faire connaître que, dans ces mêmes souvenirs, vous me gardez quelque place. Je ne méritais pas cet honneur : c'est pourquoi il me touche davantage.

Veillez m'excuser si, pour reconnaître cette attention, je me sers d'une main tierce : la mienne me refuse désormais ses services.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments de religieux respect et de pieux dévouement en N. S.

FR. ANTONIN.



« Les communautés cloîtrées elles-mêmes ont des rapports avec le monde. Rapports d'offices pour ce qui est des sœurs en fonction, rapports accidentels et non réglés pour ce qui est des autres sœurs.

« Il est manifeste que c'est par les grilles et par les tours, par le canal des sœurs qui y auront eu affaire, que les choses de ce monde reviendront s'emparer des imaginations et des esprits. Ce sera un je sais quoi de la terre et de terre-à-terre qui viendra ternir la pureté des âmes et leur application à la seule chose nécessaire. La vierge, dit S. Paul, pense aux choses du Seigneur. *Cogitat quæ Domini sunt*. Combien plus celle qui ne s'est point consacrée au Seigneur pour vivre encore parmi le monde, mais qui s'en est séparée totalement, de corps autant que d'esprit.

« Les bruits du monde, les remarques, la curiosité, les intérêts d'amour-propre, les petites jalousies, et, comme tout se tient, une foule d'autres sortes d'immortifications seront le résultat d'un manque suffisant de vigilance sur ce point, et réduiront la vie des épouses de J. C. et des anges de la terre, à une petite vie de pot-au-feu et de choses toutes vulgaires.

« Il me semble que ni les tourières, ni les portières, ni les sacristines, ni les sœurs qui vont au parloir, ni celles qui les accompagnent ne doivent jamais, et en aucun cas, laisser rien transpirer de ce qu'elles ont fait, dit ou entendu. Il faut que les choses qui se passent aux tours et aux grilles aient aussi peu de retentissement dans l'intérieur que si elles s'étaient passées à mille lieues. Si individuellement les sœurs doivent se trouver en contact avec les choses extérieures, il faut que ces choses, en entrant par la porte de leurs sens, trouvent au-delà la



barrière infranchissable de la discrétion. Que les sœurs soient, par rapport aux impressions reçues, comme des tombeaux; qu'elles ne les communiquent qu'à leur prieure qui saura l'usage qu'elle doit en faire par rapport à la communauté.

« Voici, ma fille, des exemples à l'appui de cette doctrine. Le premier est étranger à notre Ordre, ou du moins ce n'est pas dans notre Ordre que je l'ai observé.

Je puis vous citer quatre couvents de Carmélites, à moi personnellement connus, où les degrés de parenté les plus étroits qui existent entre certaines sœurs, ceux de cousines germaines et de sœurs selon la nature, sont ignorés de la communauté.

« Je ne dis pas qu'il faille suivre cet exemple à la lettre. Cependant il peut être pour nous l'occasion et l'objet de remarques utiles.

« D'abord pourquoi ce mystère? C'est que la parenté est une chose d'au-delà des grilles, étrangère par conséquent à la communauté, sinon aux individus. La communauté n'a pas à en connaître.

« Remarquons de plus dans cet exemple singulièrement frappant jusqu'à quel point peut être poussée l'énergie de résistance que la discrétion oppose aux choses du dehors et l'impénétrabilité d'un cloître ainsi tenu.

« A X..., il se trouve deux jeunes religieuses, sœurs selon la chair, l'une qui est plus ancienne, l'autre qui a prononcé ses vœux récemment. Elles sont de la ville. Toute la ville sait par conséquent ce que la communauté ignore. — J'ai demandé à la Mère Prieure comment il se faisait qu'on n'en parlât pas aux sœurs qui vont aux grilles ou aux tours. Elle me répondit qu'elle n'avait



aucune inquiétude sous ce rapport, qu'à la vérité la Sous-Prieure, la portière, la sacristine et la maîtresse des novices savaient ce secret qui n'en est pas un pour le monde; que d'autres sœurs pourraient, étant appelées à la grille, en entendre parler, mais qu'une indiscretion était chose trop inouïe, que le silence sur les affaires du dehors était une chose trop constitutive au Carmel, pour qu'une divulgation fût à craindre.

« Je le répète, je n'entends pas dire qu'il faille imiter à la lettre ou repousser cette rigoureuse coutume d'interdire dans une communauté la divulgation de la parenté naturelle même au premier degré. Je veux dire seulement qu'il faut prendre l'esprit qui a dicté un pareil règlement.

« Mais comment cette parfaite discrétion sera-t-elle maintenue ?

« Citons maintenant l'exemple d'une communauté de notre Ordre, exemple qui peut paraître bien austère et que je considère au contraire comme devant apporter des résultats très doux. C'est couper court en effet à toutes les tentations de bavardage.

« Au couvent des tertiaires dominicaines de X\*\*\*\* on suit en récréation un usage consacré dans d'autres communautés. La conversation n'est autre chose qu'un dialogue entre la Prieure et les Sœurs. Les Sœurs ne se parlent pas entre elles; elles parlent à la Prieure: point de privautés. La Prieure sait tout ce qu'on dit: point de confidences et d'indiscrétions possibles. On n'apprend que ce que la Prieure veut qu'on apprenne.

« Cet usage sera assurément très dur pour des âmes qui arrivent du monde. Mais il faut bien que cette contrainte soit douce dans ses fruits, car j'ai remarqué dans



les communautés où elle régnait une grande dilatation d'âme. Il est évident qu'elle est propre à maintenir l'esprit de communauté, et à lui donner une très grande force. Par suite de cet usage les sœurs apprennent à trouver dans la vie intérieure et claustrale tout ce qui leur faut, ou si elles ne le trouvent pas, c'est en N. S. qu'elles iront le chercher. Sevrées radicalement de toutes les choses du monde, elles feront de nécessité vertu en s'alimentant exclusivement aux sources que la vie religieuse, cloîtrée et contemplative leur a ouvertes. Et combien plus facilement n'observeront-elles pas le silence en dehors des temps de récréation, — sans parler de l'esprit de discrétion auquel elles auront été formées; la matière aux confidences, aux propos tenus dans un but de curiosité leur manquera totalement. Les sœurs seront ainsi toute à leur affaire. *Virgo cogitat quæ Domini sunt.* La Vierge pense aux choses du Seigneur.

« Penser au Seigneur, contempler sa vérité, méditer les moyens d'arriver à le servir purement et parfaitement, oublier tout ce qui est en dehors de ce but : voilà ce me semble, ce qui doit exister derrière les grilles, mais ce que les grilles matérielles à elles seules n'obtiendront point. Il faut l'esprit de clôture, *l'esprit d'intérieur.*

« Ensuite et surtout avec quelle facilité ne dominerez-vous pas les volontés par suite de ce régime de discrétion ?

« S. Augustin, dans sa règle, nous dit à propos de la mesure que peuvent supporter les tempéraments divers : *« Non æqualiter omnibus quia non æqualiter valetis omnes.* Ne faites pas porter à tous une charge égale, car les forces de tous ne sont pas égales. » Mais combien plus ce principe n'est-il pas applicable aux forces et aux né-



cessités morales, bien plus diverses encore que les tempéraments !

« Prenons d'abord comme exemple les entretiens au parloir. Voici que, pour un motif apprécié par la Prieure comme une nécessité morale, ou au moins comme étant d'une haute utilité, une sœur s'y rend assez fréquemment. Mais il y aura dans la communauté telle autre sœur faible et tentée, qu'il importe cependant de former à la mortification, et qui croira avoir tout autant de motifs d'aller au parloir que la première que j'ai supposée. De là des tentations, des découragements, de là obligation quelquefois pour la Prieure d'accorder à une sœur ce qui lui sera nuisible, nuisible peut-être à la communauté, mais on le lui accordera parce qu'un refus produirait un mal encore encore plus grand en poussant cette sœur à bout. Qui ne voit par là l'utilité d'une discrétion absolue, relativement à toutes les choses des grilles et des parloirs ?

« Venons-en à un point plus important. L'esprit d'intérieur régnera dans une communauté quand les religieuses y trouveront leur vie ; et que ce sera la Prieure qui la leur distribuera, gouvernant véritablement les âmes, plus encore que les confesseurs, que les directeurs particuliers, que les supérieurs. Je n'exclue pas leur action, — mais elle doit être intermittente, occasionnelle, non habituelle ; — l'habituelle, c'est celle de la Prieure.

« Prenez les conditions contraires : ou bien vous aurez un confesseur habituel dont l'autorité finira par se substituer à celle de la Prieure, ou bien un Supérieur qui au lieu d'intervenir dans les cas relativement extraordinaires dans lesquels un supérieur majeur doit intervenir, annulera l'action de la Supérieure par son intervention dans tous les cas ordinaires ; ou bien encore il y aura li-



berté absolue pour toutes les sœurs de chercher par correspondance, entretiens et confessions leur vie spirituelle au dehors de la communauté. Dans ces trois cas, je dis que l'esprit d'intérieur souffrira dans la proportion où les influences extérieures se seront développées. Puisque j'ai cité les Carmélites, je vous dirai que je sais tel et encore tel monastère de cet Ordre, où les sœurs, s'adressant quand elles voulaient et à qui elles voulaient au parloir ou au confessionnal, avaient fini par avoir leur vie au dehors au détriment de la vie de communauté. Je sais aussi à quel degré d'énervement arriva ce monastère, et comment le mal ne cessa que du jour où une main vigoureuse en eût retranché rigoureusement et absolument la cause.

« Cependant sainte Thérèse, la fondatrice du Carmel, est favorable aux relations spirituelles des religieuses avec certains hommes de Dieu. Je n'y suis pas opposé non plus, ne fut-ce que par respect pour une si haute autorité. Mais, assurément sainte Thérèse n'entendait pas que ce fût le caprice, ou la volonté propre, ou la faiblesse et sensualité spirituelles qui réglassent ces rapports.

« Les Carmels qui marchent bien me paraissent les meilleurs interprètes de la pensée de la Sainte. Eh bien, ce sont des jardins fermés. Les communications spirituelles peuvent être permises, mais les Prieures apprécient et nul, œil curieux, nulle influence discordante ne peut pénétrer dans cette enceinte où la paix, l'union et la vie doivent régner par elles-mêmes.

« J'admets donc le principe de la communication spirituelle, mais à cette condition : c'est qu'elle ne soit pas une loi pour la Prieure, mais que la Prieure en soit la loi. Que la Prieure elle-même l'autorise avec discrétion et en



connaissance de cause. J'ai posé ce principe tout-à-l'heure en citant les paroles de notre règle : que le fardeau particulier de chaque sœur ne soit pas le même, car toutes ne sont pas dans la même condition et n'ont pas les mêmes besoins. Il faut que la Prieure puisse sous ce rapport accorder certaines faveurs, mais non comme cédant devant un droit. Ainsi je n'ai jamais voulu répondre quand le P. \*\*\* ou la S. \*\*\* m'interpellaient au sujet des communications qu'ils pourraient avoir, celle-ci une fois religieuse. Je me suis tu et pour réserver le droit de la Prieure, et pour ne pas en conférer un à la S. \*\*\*. L'entrée en religion a lieu sans conditions. Quant au fait en lui-même, je n'ai aucune opposition à lui faire.

« Mais qui ne voit que le principe de la communication spirituelle ne peut être maintenu sans dommage pour une communauté qu'aux conditions de discrétion absolue que j'ai mentionnées plus haut. Que de pensées et de désirs ne surgiront pas dans une communauté, où la vie renfermée et monotone développent l'impressionnabilité pour ces sortes de choses, lorsqu'on saura que telle sœur s'est confessée extraordinairement à tel Père ou à tel ecclésiastique, ou a conféré avec lui au parloir, ou entretient avec lui une communication épistolaire. Et la Prieure pourra-t-elle alors rester la loi de ces communications, ne les appeler à son aide que lorsqu'elle les jugera utiles ? Ne sera-t-elle pas débordée, et la communauté envahie ?

« Voilà, ma fille, à l'état de grossière ébauche, ma doctrine sur ce que j'appelle l'esprit d'intérieur. C'est un des points qui a si fort effrayé la S. \*\*\* parce qu'elle ne l'a pas compris. Elle n'a pas compris que le seul moyen de rendre ces communications possibles était de



les harmoniser avec les exigences de la vie religieuse et de les subordonner à ces exigences ; qu'en dehors de cela, il fallait, ou supprimer les grilles, ou supprimer les communications.

« Pour moi, ma fille, quand je viendrai à X., je veux pouvoir, si vous le jugez utile, entretenir telle sœur, et être assuré cependant que la communauté ne le saura pas. Il m'est arrivé par exemple de passer seulement un jour ou deux à X... Je confessais une sœur ou deux que la Prieure m'envoyait. Les autres ne le savaient pas, ne réclamaient pas ; ou si elles avaient le désir de s'adresser à moi, elles attendaient le signe de la Prieure.

« Ma fille, tous les ordres religieux sont divers et ont des constitutions différentes, mais ils doivent se regarder avec une sainte jalousie et émulation en tout ce qui concerne les vertus religieuses, lesquelles sont un héritage commun et indépendant des constitutions diverses. Jamais je ne suis plus impatienté que lorsque j'entends des Dominicains déclarer qu'ils ne sont pas obligés à l'obéissance comme les Jésuites. A tel acte d'obéissance prescrit par la règle de cet Ordre, je le veux bien ; mais à l'obéissance comme vertu, c'est ce que je ne concéderai jamais, car je ne concéderai pas qu'on ravale mon Ordre au-dessous d'un autre, et qu'on dise qu'il est moins fait qu'un autre pour former des Saints. Ainsi en sera-t-il de l'esprit de discipline, de mortification, de discrétion qui constitue, de ces ingrédients réunis, l'esprit d'intérieur. S'il existe ailleurs que chez nous, c'est un motif pour nous de ne pas rester en arrière. »

Citons enfin une courte lettre adressée à la même religieuse à l'occasion de la mort du cardinal Caverot :



### Ma fille en Notre-Seigneur.

« La terre ne s'explique que par le Ciel. Elle offre assez de tristesses pour que nous n'omettions pas de faire descendre dans nos cœurs les joies du Paradis. Le chrétien est comme N.-S. dans sa vie voyageuse, un composé du ciel et de la terre : de la terre, par la douleur ; du ciel, par la participation aux joies éternelles.

« La joie avec la paix est un fruit du Saint-Esprit que nous mangeons à une même table avec Notre-Seigneur. Goûtons ce fruit précieux. Plus nous nous l'incorporerons, plus nous en ressentirons la vertu. Nous avons mille moyens, mille motifs de le développer, lors même que nous sommes sous le poids d'une tristesse légitime. Alors encore nous devons, selon l'expression de S. Paul, nous réjouir dans l'espérance. *Spe gaudetes et Lætentur omnes qui sperant in te, et in æternum exultabunt et habitabis in eis.*

« C'est là le Ciel, mais n'oublions jamais que pour nous, et par la grâce de N.-S., le Ciel est commencé sur la terre. Les béatitudes sont l'héritage du temps comme celui de l'éternité.

« Ainsi, ma fille, pleurez, mais non pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance ; avec l'espérance nous avons la foi et la charité, quels trésors ! Nous avons Dieu, toujours égal dans ses perfections, dans sa sagesse, dans son amour. Adorons l'un et l'autre, dans le véritable abandon.

24 janvier 1887.»

En relisant ces pages lumineuses, toutes empreintes du plus pur esprit du christianisme,



ne nous féliciterons-nous pas de posséder de nouveau au milieu de nous une communauté formée par le P. Danzas d'après un si bel idéal? n'est-ce pas une bénédiction pour un pays que d'y voir renaître un de ces asiles sacrés «où la prière étouffe le cri du blasphème dans la voix de la louange divine, d'où la piété s'échappe pour embaumer une ville entière, d'où sort une protestation permanente contre les scandales du monde, où la ferveur, la pénitence et l'amour de quelques âmes généreuses fait contrepoids à l'indifférence, aux désordres et à l'ingratitude du grand nombre » 1).

1) P. BODY, *ib.*, p. 161.

---



## CHAPITRE VII.

Les dernières années. — La guerre de 1870. — La fin. —  
Lettres sur la mort du P. Danzas.

« Le P. Danzas, écrit le P. Berthier, fut toujours admirablement appliqué aux devoirs que lui imposait la Providence. » Nous ne pouvons songer à énumérer toutes les œuvres dont il s'occupa. Il faut cependant mentionner la « préoccupation qui remplit sa vie à partir de 1870 »<sup>1)</sup>. Les désastres de la guerre qui amenèrent le démembrement de la France avaient fait à son cœur une blessure profonde. « Quand l'heure cruelle de l'option eut sonné, il tenait trop à sa qualité de Français, dit la *Notice* que nous avons souvent citée<sup>2)</sup>, pour ne pas se ranger aussitôt parmi les vaincus. A cette époque une âme intrépide, où vibrent à l'unisson la foi et le patriotisme, fonda au centre de Lyon l'orphelinat d'Alsace-Lorraine, pour recueillir les plus intéressantes victimes

1) P. BERTHIER, p. 25.

2) P. 169.



de cette guerre néfaste ; le P. Antonin favorisa de tout son pouvoir l'œuvre si sympathique de M<sup>lle</sup> Gagny. » Jusqu'à la fin de sa vie il soutint de ses conseils la généreuse Alsacienne qui avait fondé cette œuvre.

Cependant les années marchaient, la vieille arrive. Le P. Danzas sentait ses forces diminuer. Laissons ici la parole, à l'imitation du P. Berthier<sup>1)</sup>, à un témoin oculaire des derniers actes du saint religieux.

« Depuis quelques mois, le vieillard regardait comme des avertissements de la Providence les coups soudains frappés par la mort sur les personnes de son âge ou de sa connaissance. Il parlait volontiers de son prochain départ. Comment s'y disposait-il ? En continuant simplement cette vie de prière et d'étude qui a été la sienne jusqu'au dernier jour. La veille de l'accident redouté, il dictait encore une page délicieuse sur saint Pierre martyr. Ainsi que l'écrit de S. Thomas d'Aquin son premier biographe, « cette âme resta vaillante jusqu'à la fin dans l'exercice de la doctrine. » L'écrivain ne laissa tomber sa plume et l'ar-

1) P. 26.



tiste son pinceau, que sous l'étreinte de la paralysie qui contracta ses membres et engourdit ses doigts. Le prêtre, néanmoins, ne put se dessaisir du calice, et chaque jour le Père, au milieu d'efforts inouïs, montait à l'autel s'immoler avec l'auguste victime.

« C'est le mercredi, 25 avril, que l'état du vénérable infirme s'aggrava subitement. Au matin, vers l'heure du réveil, plus de parole. On s'empresse pour conjurer le mal, arrêter ses progrès. Vains efforts; il résiste à tous les remèdes. Pourtant, le moribond n'avait point perdu l'ouïe; il entendait les interrogations de ses Frères, voulait répondre, et laissait parler son regard, regard d'une paternelle douceur qui semblait dire: Je m'en vais, adieu, adieu! La journée se passa au milieu de ces angoisses. Le soir, comme aucune amélioration n'était venu dissiper les craintes d'un dénouement prochain, on proposa au Père, de plus en plus épuisé, l'Extrême-Onction. Il fit signe qu'il désirait la recevoir. Après la récitation des Matines, le T. R. P. Provincial, en présence de la communauté, procède à la cérémonie. Dans un calme, une sérénité admirable,



le malade semblait, à chaque onction, goûter toute la douceur du remède céleste. Les préparatifs pour le grand voyage sont terminés. Hélas ! pourquoi faut-il que ces lèvres d'où étaient sorties tant de paroles suaves et fortifiantes soient maintenant muettes ? On demande au patriarche mourant une dernière bénédiction pour ses enfants éplorés. Il lève la main, que soutient et conduit une autre main amie, et les fronts s'inclinent au milieu d'une émotion facile à comprendre. Par une attention délicate de la Providence, les représentants de tous les couvents de la Province se trouvaient réunis ; c'est donc toute la Province dont il était le père et le fondateur que le mourant bénit à cet instant solennel.

« La nuit se passa au milieu des alternatives les plus douloureuses ; tout espoir était perdu. Le jeudi matin, vers neuf heures, la vie semblait fuir précipitamment, les yeux se fermaient, la respiration devenait de plus en plus embarrassée et haletante. Au signal en usage pour annoncer l'agonie des Frères, les religieux accourent se ranger autour de la couche du moribond. Après les prières de la



recommandation de l'âme, une voix émue entonne le *Salve Regina*. On chante cette douce antienne dont le Père a célébré les beautés et les gloires, en des pages où les apparitions de la sainte Vierge à la dernière heure se trouvent racontées avec un charme exquis. Pourtant, ce n'était pas la fin, et la Mère de miséricorde, si pieusement invoquée, ne devait venir que le lendemain chercher son serviteur. Profondément assoupi, le Père ne prêtait plus aucune attention à ce qui se passait autour de lui. Cet état de prostration complète se prolongea jusqu'au vendredi soir, cinq heures. Une suprême secousse se fit alors sentir, le mourant ouvrit les yeux, fixa un dernier regard, reçut encore l'absolution, et rendit très doucement son âme à Dieu.

« La nouvelle de cette mort se répandit bientôt en ville, et causa chez les nombreux amis du défunt qu'elle surprit une impression de douleur qui ne s'est point effacée. »

Quelques jours après, par la plume de M. J. Blanchon, l'*Echo de Fourvière* parlait des funérailles du P. Antonin et rendait hommage à ses mérites, dans les termes suivants :



« Les obsèques du P. Danzas ont été célébrées dans l'église de Saint-Joseph, aux Brotteaux. Un grand nombre d'amis du vénérable religieux étaient venus de tous les points de la ville, se mettre à la suite de la petite troupe Dominicaine, et accompagner ses dépouilles mortelles jusqu'au cimetière des prêtres, à Loyasse.

« Ils garderont fidèlement le souvenir de ce guide sûr, de ce profond penseur, de ce causeur aimable, de cet artiste inspiré, de cet attachant historien, de ce moine qui connaît le monde, et animait à la lutte, pour la défense de la foi, les combattants du dehors.

« Il est mort au milieu des ruines, à la porte scellée de la ravissante chapelle qui porte les témoignages de son talent et de sa foi.

« Dieu veuille que son sacrifice hâte le jour de la justice et de la résurrection ! »

« Oui, n'en doutons point, ajoute la *Notice*, avec toutes ces âmes vaillantes qui ont combattu le bon combat sur cette terre et qui continuent de plaider au pied du trône de Dieu la cause de la vérité et de la justice, le



R. P. Antonin Danzas, qui savait si bien « animer à la lutte pour la défense de la foi, » continuera dans le ciel de soutenir les courages et d'affermir les espérances, en vue du triomphe si impatiemment attendu. »

\*                    \*  
\*                    \*

De tous les côtés vinrent à la famille religieuse du P. Danzas des témoignages de condoléance. Quelques-unes de ces lettres ont leur place ici, car elles achèvent de peindre la physionomie si attachante de l'éminent religieux.

*Lettre du cardinal Mermillod.*

Je prie avec vous et je regrette ce ch<sup>er</sup>, vaillant Père Danzas ; c'était un grand serviteur de l'Eglise, un vrai fils de saint Dominique, et un doux et sûr ami pour moi !

Offrez à tous les Pères, mes frères aimés, mes meilleures condoléances !

Le P. Antonin nous protégera du haut du ciel.

† Gaspard, évêque de Lausanne et de Genève.

*Lettre de l'abbé de Solesmes.*

Mon Révérend Père Prieur.

Nous avons reçu avec une vraie douleur la nouvelle de la mort de votre vénéré Père Antonin Danzas ; c'était un vieil ami de notre Père Dom Guéranger, avec lequel il était en grande union de principes, pour tout ce qui touchait aux intérêts de la Sainte Eglise.



Cette union nous a valu plusieurs fois le plaisir de le recevoir à Solesmes, et il a laissé parmi nos Pères un souvenir toujours vivant de la vivacité de sa foi et de la délicatesse de sa charité.

Nous prions avec vous pour ce cher défunt comme pour un ami et un frère.

Veillez agréer, mon Révérend Père, avec l'expression de mes regrets, l'hommage de mon respectueux dévouement.

‡ Fr. Charles Couturier, abbé de Solesmes.

*Lettre du T. R. P. Dom Gréa.*

Saint-Claude.

Bien cher Père,

Je suis avec vous par la cœur auprès du lit d'agonie de notre vénéré et saint ami. J'aurais voulu voler auprès de lui, mais les obsèques de mon ancien collègue au vicariat général, etc.

Nos prières s'unissent devant Dieu ; nos larmes et celles de tous vos saints confrères, qui perdent en lui un des derniers ouvriers de la première heure dans la reconstruction de votre grand Ordre, seront exaucées ; et le ciel va s'ouvrir pour l'historien de vos grands saints et l'homme de désir qui a tant travaillé à faire revivre et refleurir leurs saintes traditions.

Adieu, etc.

Fr. Adrien Gréa. Can. Reg.

*Du même.*

Bien cher vénéré Père,

Merci des détails si précieux que vous voulez bien me donner sur les derniers moments de notre bien aimé



et vénéré Père Antonin. Il recueille la récompense d'une vie toute entière donnée à la grande restauration de la vie monastique et apostolique par votre saint Ordre. Nous lui avons de très grandes obligations, et sa sainte amitié a été pour moi une lumière et un appui. Tous ceux qui m'ont guidé dans mes premiers pas de vie religieuse se retirent peu à peu. Le grand Cardinal <sup>1)</sup> a reçu dans un baiser céleste notre cher Père Antonin.

Fr. Adrien Gréa, Ch. Reg.

*Lettre de M. Keller, député.*

Chambre des députés. Paris 29 avril.

Mon cher Père,

C'est pour moi un bien vif regret de ne pouvoir être aujourd'hui à Lyon au milieu des frères et des amis de notre bien-aimé Père Danzas. Je tiens du moins à vous dire que de loin je suis de cœur et de prières avec vous.

Comme vous je perds un ami dont l'affection m'a été très chère et très utile, et dont la grande âme contrastait avec le caractère diminué de notre temps de décadence. Puisse son souvenir nous fortifier et sa protection nous aider à traverser les mauvais jours qui nous attendent encore !

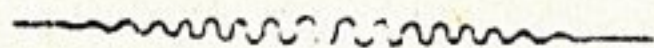
Croyez toujours, mon cher Père, à mon respectueux attachement.

E. Keller.

1) Mgr Caverot.



On jugera, après avoir lu ces lettres sur la mort du P. Danzas, que la mémoire de cet illustre enfant de Colmar mérite de ne pas disparaître du souvenir de ses compatriotes.





# TABLE

---

	Pages
Avant-Propos. ....	5
CHAPITRE I. Premières années. — Son père. — Souvenirs d'enfance de sa mère. — Le premier sermon. — Les études à Bergheim et à Colmar.....	7
CHAPITRE II. Premières études artistiques. — Strasbourg : l'atelier de G. Guérin et le cours de M. Bautain. — F. Danzas va à Paris y poursuivre ses études. — Les portraits de Colmar. — Voyage à Rome.....	22
CHAPITRE III. La vocation. — Opposition de son père. — Noviciat à Bosco. — Le P. Danzas à Nancy. — Sacerdoce,.....	27
CHAPITRE IV. Charges et fonctions dans l'Ordre. — Voyage en Autriche. — La construction et l'ornementation du couvent de Lyon.....	35
CHAPITRE V. Œuvres littéraires et artistiques du P. Danzas : les vitraux de Lyon. — Les Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre de S. Dominique.....	43
CHAPITRE VI. Le P. Danzas et les Religieuses Dominicaines. — L'ancien et le nouvel <i>Unterlinden</i> . — Extraits de la correspondance du P. Danzas.....	52
CHAPITRE VII. Les dernières années. — La guerre de 1870. — La fin. — Lettres sur sa mort.....	71

---



## MOINES ET RELIGIEUSES d'ALSACE

Collection in-12, avec gravures, 2 fr. 50 le volume

publiée par

A. M. P. INGOLD

*Ont paru :*

**La Mère Pacifique**, abbesse d'Alspach (épuisé).

**Bernardin Buchinger**, abbé de Lucelle (épuisé).

**Fulrad de Saint-Denis.**

**Mabillon en Alsace.**

**Bernardin de Ferrette** et le Diarium de Murbach

(les 3 volumes **6 francs**).

*En préparation :*

**La Mère de Rosen**, supérieure de la Visitation de  
Strasbourg.

**Jean Hanser**, abbé de Lucelle.

**Louis Rosengart**, novice franciscain de Thann.

---

166